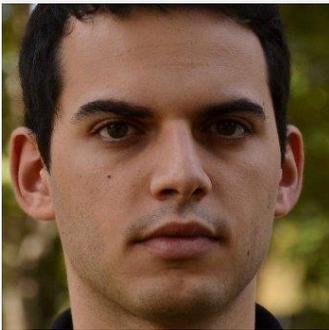


AU SÉNÉGAL

HUILE D'ARACHIDE : LE DÉFI DE LA QUALITÉ SANITAIRE



Entretien avec Mathieu Eyquard (Frères des Hommes)

L'arachide étant un élément central de l'alimentation sénégalaise, l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM)¹ et l'ONG française Frères des Hommes (FdH) soutiennent les producteurs et les transformatrices afin de développer une filière locale d'huile d'arachide.

Mathieu Eyquard suit ce projet prometteur, mais qui bute sur le manque de reconnaissance des pouvoirs publics sénégalais des produits de l'agriculture familiale.

Dans le cadre d'un projet porté par :



L'Union des groupements paysans de Méckhé
(UGPM)



Frères des Hommes (FdH)

Pourquoi l'UGPM s'est-elle tournée vers la filière huile d'arachide ?

L'huile d'arachide est très largement consommée dans les zones rurales sénégalaises. En moyenne, un ménage de 10 personnes en consomme 30 litres par mois. Or, l'huile d'arachide est de plus en plus remplacée sur les marchés urbains par des huiles de tournesol ou de soja, importées.

Dans la région de Méckhé, petite ville du nord-ouest du pays, beaucoup de femmes transforment la graine d'arachide en huile pour une consommation familiale. L'UGPM a identifié auprès de 250 transformatrices leurs besoins essentiels pour qu'elles soient en mesure de développer production locale de qualité, et ainsi dégager des revenus supplémentaires. Les transformatrices font notamment face à un défi sanitaire. La transformation de la graine d'arachide en huile est technique. Si le processus n'est pas maîtrisé, l'aflatoxine, petit champignon qui se développe au

¹ L'UGPM compte 4 700 adhérents et regroupe 77 groupements. Depuis sa création, son ambition est d'unir les forces des producteurs et des transformatrices afin de soutenir la production et valoriser l'identité paysanne.

sein de la graine, rend l'huile cancérigène. Améliorer la qualité de l'huile locale est donc autant un défi commercial que de santé publique.

L'huile produite par les transformatrices est-elle désormais de bonne qualité ?

Depuis 3 ans, l'Institut technique agricole forme les femmes à des techniques pour améliorer la qualité. Elles sont sensibilisées à l'importance du tri des graines d'arachide et aux mesures d'hygiène.

Au moins une fois par mois, 5 animateurs de l'UGPM se rendent dans les villages pour s'assurer de l'application des bonnes pratiques. Ce suivi reste nécessaire car tous les ans, de nouvelles transformatrices bénéficient de formations.

On constate aussi une nette amélioration de la qualité de l'huile grâce à l'unité de raffinage. L'huile raffinée est plus claire et sa qualité est visible à l'œil nu. Malgré tout, l'huile raffinée est peu valorisée sur le marché local et vendue au même prix que l'huile ordinaire. Les consommateurs locaux apprécient le produit, mais ne sont pas prêts à le payer plus cher pour autant.



Les femmes broient les graines d'arachide pour obtenir une farine qu'elles cuisent, puis pressent manuellement afin de récupérer l'huile
© FdH

Les transformatrices gagnent-elles mieux leur vie ?

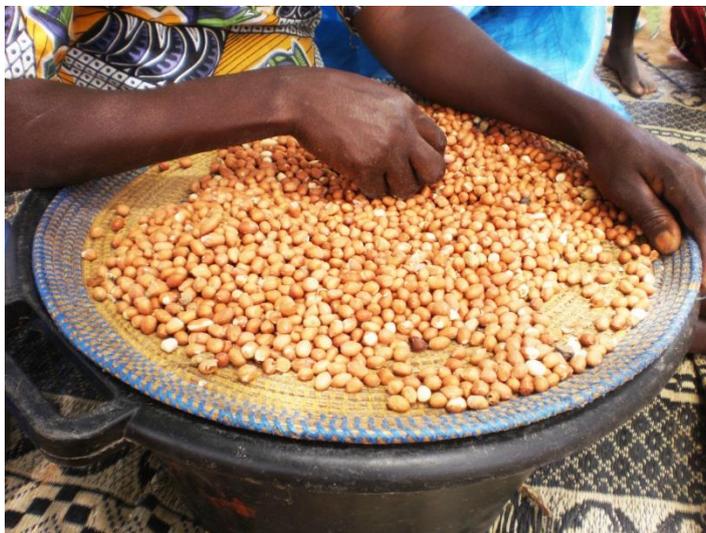
Les chiffres sur le revenu des transformatrices est difficilement calculable car la fabrication d'huile d'arachide n'est pas leur principale activité. Sur le marché local, les transformatrices vendent plus facilement leur huile de meilleure qualité. Mais les quantités vendues restent faibles car la production est limitée : une partie des graines d'arachides est autoconsommée et les paysans n'en produisent pas suffisamment pour leur en fournir. La demande locale en huile d'arachide de bonne qualité est loin d'être saturée.

Pourquoi l'approvisionnement en graines d'arachide pose-t-il problème ?

L'arachide est une culture risquée, elle a un cycle cultural long, donc particulièrement sensible aux aléas climatiques. La campagne dernière [2014] a été très mauvaise, du fait de la sécheresse. Cette année [2015], les agriculteurs ont préféré cultiver du mil ou du manioc, qui ont des cycles plus courts. La production d'arachides risque d'être basse et de limiter les volumes transformés en huile.

Impliquer les producteurs est essentiel pour l'approvisionnement en graines de qualité. L'UGPM forme les producteurs et les sensibilise au problème de l'aflatoxine et aux bonnes pratiques à

respecter. Face aux problèmes d’approvisionnement, nous aimerions pouvoir développer des relations contractuelles entre les transformatrices, les producteurs et l’UGPM. L’intérêt d’un tel contrat est d’assurer aux transformatrices l’approvisionnement en matière première et aux agriculteurs la vente de leur production. Afin d’assurer un approvisionnement minimum en graines d’arachide, l’UGPM souhaite aussi développer de nouveaux partenariats avec des producteurs au-delà de la région de Méckhé.



Les transformatrices achètent aux producteurs l’arachide en graines et les décortiquent à la main © FdH

Comment les femmes financent-elles l’approvisionnement en matière première ?

Les transformatrices ont accès au microcrédit via la coopérative d’épargne et de crédit mise en place par l’UGPM. Le taux de remboursement est très élevé et ces crédits permettent aux femmes, non seulement de s’approvisionner en graines d’arachide, mais également d’acquérir du petit bétail qu’elles nourrissent avec les tourteaux d’arachide. Le projet leur a permis de développer de nouvelles stratégies pour optimiser leur capital.

Un label a été créé pour l’huile d’arachide locale. Combien de femmes produisent sous ce label ?

Le label n’est délivré par l’UGPM que si les transformatrices raffinent leur huile à l’unité de raffinage de Méckhé. Une charte de qualité a été rédigée en concertation avec l’UGPM, un cabinet de conseil commercial et Frères des Hommes. Cette charte énonce les règles qui s’appliquent au label. L’huile labellisée est commercialisée dans des emballages attractifs sous la forme de bidons de 5 litres et de bouteilles de 1 litre. Chaque mois, 350 litres d’huile labellisée sont produits.

Comment dépasser l’obstacle du coût du transport pour améliorer l’accès à l’unité de raffinage ?

L’UGPM incite également les transformatrices à se rassembler en petits groupements pour acheter la matière première et vendre ensemble leur huile. Cela permet de mutualiser les coûts de transport de leur production vers les marchés. Pour le raffinage, il s’agit aussi de mutualiser les coûts de transport : l’idée de l’UGPM est de trouver quelqu’un au sein de l’Union qui fasse le tour des villages pour collecter l’huile et la transporter jusqu’à l’unité de raffinage. L’UGPM se chargerait ensuite de commercialiser l’huile raffinée. Mais cette solution n’est envisageable que si l’UGPM obtient l’autorisation de commercialisation FRA.

Pourquoi ces difficultés de commercialisation ?

La transformation est une vraie réussite et des améliorations sont visibles. Mais la commercialisation est beaucoup plus compliquée. Au Sénégal, l'UGPM doit obtenir une autorisation de commercialisation appelée autorisation FRA, afin de pouvoir commercialiser en toute légalité un produit. Cette autorisation est délivrée par le ministère du Commerce. A l'heure actuelle, malgré la qualité attestée par des tests en laboratoire, l'UGPM n'arrive pas à obtenir cette autorisation, ce qui l'empêche d'investir les circuits de commercialisation des grands centres urbains.

Nous avons pour objectif initial de produire 3 000 litres par mois. Mais sans possibilité de conquérir de grands marchés urbains, peu de transformatrices voient un intérêt dans le label. Cette image de marque n'a qu'une portée limitée sur les marchés locaux. Le coût important du transport jusqu'à l'unité de raffinage est également dissuasif.

Pour le moment, l'huile labellisée est commercialisée par l'UGPM auprès de son réseau interne via la Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal (Fongs), dans des foires ainsi qu'au sein des locaux de l'UGPM.

Quelle stratégie commerciale avez-vous adoptée ?

Un cabinet de conseil de Dakar, le Groupe d'expertise en recherche, action et formation pour le développement (GERAF) accompagne l'UGPM sur les aspects de commercialisation et de marketing. L'UGPM a ainsi réalisé un plan de commercialisation de l'huile d'arachide locale pour Dakar et les autres centres urbains du pays. Le cabinet a aussi prospecté auprès de différents points de vente et formé un agent commercial. Élaborée de manière participative avec l'équipe du projet, les transformatrices, les jeunes revendeurs, la stratégie commerciale est prête, mais nous sommes bloqués par l'absence d'autorisation de commercialisation du produit.



Une partie de l'huile est consommée au sein du ménage, les surplus sont vendus sur les marchés locaux © FdH

Face à ces difficultés inattendues, nous avons fait le choix de réorienter la commercialisation vers des marchés locaux et des villes moyennes. Dans l'état actuel des négociations avec le ministère, le commerce de l'huile locale sur les marchés urbains est impossible. De nombreuses activités ont dû être réorientées ou abandonnées.

Les transformatrices vendent sur des marchés plus restreints et à proximité de leurs villages. L'agent commercial fournit en huile raffinée des boutiques de la région de Méckhé et recherche de nouveaux revendeurs.

Le GERAf est un très bon appui pour l'UGPM qui a traditionnellement une culture plus politique et sociétale que commerciale. Malgré les difficultés d'accès au marché, le cabinet de conseil développe avec l'UGPM une stratégie commerciale solide et permet également au groupement de se concentrer sur les actions de plaidoyer.



Pour valoriser ses produits, l'UGPM participe à des événements comme la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) à Dakar. © FdH

Quelles actions de négociation et de plaidoyer sont aujourd'hui menées pour débloquer cette situation ?

Entre le ministère du Commerce et l'UGPM, les négociations sont au point mort. A deux reprises, des échantillons de l'huile d'arachide labellisée ont été déposés, mais l'autorisation de commercialisation a été refusée malgré la qualité indéniable du produit. Nous ne connaissons pas les causes exactes de ce blocage. La situation de l'UGPM n'est cependant pas un cas isolé et d'autres organisations de producteurs font face aux mêmes obstacles. Dans la filière de l'huile d'arachide, aucun petit groupement n'a pu obtenir cette autorisation de commercialisation, exception faite des groupements de la ville de Touba qui dispose d'un contexte politico-religieux particulier.

L'UGPM désire donc renforcer ses actions de plaidoyer sur l'obtention de l'autorisation FRA pour les organisations paysannes locales. La Fongs, dont l'UGPM est un membre actif, est fortement impliquée : un atelier de définition d'une stratégie de plaidoyer a été organisé en mars et a rassemblé plusieurs organisations membres. Les premiers éléments de base de l'argumentaire ont été identifiés : mentionner les retombées bénéfiques de la transformation, pointer les contradictions entre les textes qui défendent les produits locaux et les services de l'État qui bloquent leur développement, ou encore noter la complémentarité de l'huile locale et de l'huile industrielle.

Propos recueillis le 11 mars 2015 par Camille Bureau (CFSI), édités en juin 2015.
Photos © FdH

Pour creuser le sujet :

- Fiche innovation, *une huile d'arachide labellisée*, 2014
- Fiche projet, *La transformation de l'arachide fait tache d'huile sur les marchés urbains* , 2013
- Information, *Les guinéens préfèrent leur huile de palme*, 2014
- Revue, *Valoriser des produits locaux : face aux défis, une diversité de solutions* , Inter-réseaux, *Grain de sel* n° 58, 2012

Ce projet a bénéficié de financements du CFSI et de la Fondation de France dans le cadre du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest » (Pafao, appel 2011 et 2013). Voir les fiches : *fiche projet 2011*, *fiche projet 2013*

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence Française de Développement. SEED Foundation participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



FONDATION JM.BRUNEAU
Sous l'égide de la Fondation de France

